



**Saison 2020-2021 PV de la Réunion  
du COMITE DIRECTEUR  
du mercredi 21 avril 2021 en visio-conférence**

**Présents** : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, B. DANDEL, J. DENEUX, R. FOURNIER, F. HAZEBROUCK, B HAZEBROUCQ, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, G TURPIN, A VERRON

**Excusé** : M. KWAZEBART

**Absents** : G DURANEL, S LABELLE

### **Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE**

**Jean-Louis CARINCOTTE** ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette réunion en Visio conférence.

Il tient tout d'abord à donner quelques informations concernant les changements effectués au siège de Lillers dans le cadre de la mise en conformité pour les salariées. Ainsi le tableau d'affichage est installé et la téléassistance est commandée.

Concernant le projet d'achat d'ordinateurs pour les élus du comité, le montant s'élèverait entre 14 et 15 000€ assurance comprise. **Jacques DENEUX** souligne que cette action est réalisable avec le reliquat non dépensé sur le budget alloué aux clubs depuis 2 ans pour l'achat d'ordinateurs. Il s'agit là d'une somme non utilisée et ne vient donc pas alourdir les dépenses.

**Jean Louis CARINCOTTE** souhaite mettre au vote ce projet :

*15 votants : Adopté à l'unanimité*

**Jean Louis** précise que ces ordinateurs seront installés par Rachid RABBIA qui en assurera également la maintenance.

**Guillaume TURPIN** souhaite savoir s'il sera possible cependant de reconduire l'opération auprès des clubs qui n'en ont pas encore bénéficié ? **Jean Louis CARINCOTTE** confirme que oui, une ligne spécial « aide à l'achat d'ordinateur » sera reconduite la saison prochaine.

**Jean Paul PIHET** demande combien de clubs ont pu bénéficier de la somme de 200€ pour acheter un ordinateur ?

**Annie CARINCOTTE** précise que 51 ont été financés soit à peu près 50% des clubs.

Jean Louis aborde également le problème du chauffage au niveau du siège. Comme il l'avait déjà évoqué précédemment, la pompe à chaleur est en panne. Le coût pour la réparation s'élève à 2300€ environ sachant qu'il s'agit de la deuxième panne en 2 ans et que l'artisan ne peut garantir la longévité car le matériel est obsolète. La société qui avait installé le chauffage lors de la construction du siège n'existe plus.

Un devis a été fait pour le remplacement par une nouvelle pompe à chaleur, celui-ci s'élève à 15 677€. Jean Louis sollicite l'avis des élus.

**Patrice ROMERO** souligne que les associations ne peuvent bénéficier des aides de l'état, néanmoins cela reste à confirmer.

**Jean Paul PIHET** pense qu'il faut prendre les précautions d'usage et faire une étude réelle. De plus, un seul devis n'est pas suffisant.

**Patrice ROMERO** ajoute qu'il est possible de contacter EDF afin d'obtenir les informations nécessaires.

**Didier BOS** confirme qu'un deuxième avis et devis est nécessaire.

Au regard de ces réflexions et après étude, la décision du remplacement ou non pourra être prise.

Si la décision du remplacement est prise Annie CARINCOTTE le provisionnera dans le budget.

## Approbation du PV du comité du 24/03/2021

*Le PV validé à l'unanimité*

### Commission 3X3 – F HAZEBROUCK

#### Procès-verbal de la Visio conférence du 09/04/21

Présents : Mme Séverine Lenglet Membre de la Commission Ligue- Hauts de-France  
Mr Jean Louis Carincotte Président du CD62  
Mr Frédéric Hazebrouck Président de la Commission 3x3 CD 62  
Mr Thierry Massonave Membre de la Commission pour District Boulonnais  
Mr Bertrand Caron Invité pour organisation OPEN 3X3

Excusés : Mr Jaques Deneux Vice-Président CD62  
Mr Thierry Vercruysse Membre Commission pour District Béthunois  
Absents : Mr. Thomas Koclega Membre Commission pour District Béthunois  
Mr David Da Costa Membre Commission pour District Artois  
Mr Thierry Quettier Membre Commission pour District Béthunois

Mr Hazebrouck souhaite la bienvenue à chacun et chacune et demande de se présenter  
Chaque personne présente le fait.

Il redemande les adresses Email de tous car des erreurs e-mails sont peut-être la cause des absences et rappelle celle de la commission [cd623x3@gmail.com](mailto:cd623x3@gmail.com)

#### 1/Rappel d'activité de la commission :

Regrettant que la situation sanitaire nous a empêchée de nous rencontrer.

Le 19/10/2020 des Mails ont été envoyés aux Présidents de District et de Club pour faire connaître notre commission et demander des réunions informations qui malheureusement sont restées sans réponse vu le Covid.

Une Proposition de St Martin les Boulogne pour organiser un tournoi en janvier sur une journée avec la société Evert go sur une surface 1500 m2 avec une demande du terrain 3x3 de la ligue.

#### 2/ Choix de l'organisation d'Open plus Access

Nous avons reçu le 2 février un email de la ffbb nous indiquant qu'un open plus de la super League 3x3 FFBB est organisé à Beauvais le 4 juillet 2021 et que notre comité était rattaché à celui-ci  
Et que nous devons organiser un open super ligue u18 garçons et filles et seniors  
Après avoir pris contact avec Beauvais et avoir eu connaissance du tournoi de Longuenesse

J'ai proposé au CD62

1

#### **Deux possibilités :**

Soit de faire un open dans chaque district ou de faire du tournoi de Longuenesse du 26/27/06/2021 open du CD62

A ce jour ne sachant pas comment la situation va évoluer

Je propose que nous débattions sur ces propositions :

#### A/Open de Longuenesse référence du cd62

Vu le temps qui reste et la non-date d'autorisation de match. Intérieur ou extérieur celui-ci étant programmé depuis octobre et se déroulant en extérieur quoi qu'il arrive et lancé sur le site de la fffb je propose qui soit le tournoi de référence et les vainqueurs de ce dernier représenteront le cd62 à Beauvais.

Pour les autres opens nous avons deux possibilités

Faire un premier tournoi et les deux premiers de chaque tournoi se rattachent sur un lieu fixe par notre commission et le vainqueur de celui-ci devient champion départemental

Ou nous retenons 4 places à l'open de Longuenesse pour les vainqueurs de ces tournois sachant qu'ils se feront en extérieur au pire mais avant la date 15 juin.

Qu'en pensez et avez-vous d'autres propositions ?

**Débat :**

**Bertrand** prend la parole pour expliquer le principe de son Open et le déroulement de ce dernier :

Il se jouera sur 6 terrains extérieur

Le budget et l'organisation est bouclé qu'il a reçu un message téléphonique de Frédéric pour que ce tournoi soit celui de référence du **CD62** pour la qualification à l'open + de Beauvais si accord du **CD62** et à la condition d'avancer la date de l'open au 26/27 /06/2021.

**Jean louis, Séverine et Thierry** demandent plus d'explications

Il est proposé à **Bertrand** de faire la demande de terrain 3x3 de la **ligue**.

Pour les autres propositions, il apparaît que devant l'incertitude de reprise de jeu et l'organisation que cela nécessiterait il est impossible cette année de le faire.

Néanmoins des tournois de 3x3 dans les clubs si possibilité peuvent se dérouler.

Vote pour le tournoi de **Longuenesse** soit celui de référence du **CD62**

Les membres de la commission sont à la disposition de Longuenesse pour aider.

**Frédéric** propose que le **CD 62** prenne en charge les frais des équipes gagnantes d'une valeur de 150€ par équipe soit 450 € car deux équipes filles et un garçon qualifié pour l'inscription à **Beauvais** (frais hôtel et repas du samedi soir et dimanche.

**Bertrand** préférerait que par précaution la moitié seulement soit versée en cas où l'équipe ne se déplacerait pas.

**Jean Louis** propose que la somme soit versée après la participation à l'open.

Proposition retenue par la commission et une demande sera faite au **Comite**

## 2

**Bertrand** profite de demander si le comité peut faire des bâches publicitaires pour mettre sur les barrières

**Jean louis** répond que le **CD62 en a**.

**Bertrand** demande la taille car il faut des bâches de 2mx1m qui couvrent les barrières et une part terrain soit 6 Barrières

**Jean Louis** répond de faire la demande au comité et le prix ainsi que mettre les sponsors **du Comité**

**Frédéric** soulève le Problème sponsor car la Société **Décathlon est sponsor de cet Open**

**Bertrand** répond que cela coute **150 pour les 6**.

**Jean Louis** invite la commission à faire une demande au **CD62**.

**Séverine** soulève le sujet de L'open plus Access Junior League Départemental U18 JF ET JG.

Qualificatif à l'open plus **Hauts de France** Celui devant se déroulant avant mi-juin

Vu La date qui approche, elle se doute que celui-ci sera difficile à organiser

Bertrand et les autres membres de la commission trouvent dommage que celui de Longuenesse soit après cette date sinon nous aurions fait du challenge 3x3 l'open juniors du Pas de Calais.

Pour donner suite à une conversation téléphonique le samedi 10/04/2021 de Bertrand avec Mr Merliot Président de la ligue pour le prêt du terrain 3x3 qui est indisponible.

Mr Merliot a appris la veille lors d'une réunion de travail sur l'Open de France (programmé à Lille les 16 et 17 Juillet 2021), que la FFBB nous autorisait à programmer l'organisation de l'open plus Junior League Hauts- de -France, lors de ces quelques jours à Lille (aucune date n'est encore fixée) et que l'Open Plus Access JuniorLigue de Longuenesse du 26 juin2021 peut devenir L'Open Plus Access Junior du Pas de Calais CD62 qualificatif pour l'Open Plus Junior league Hauts-de-France région.

Cette proposition rejoint la discussion que nous avons eu le vendredi.

L'Open Plus Access JuniorLeague du 26 juin programmé à Longuenesse devient donc Open Plus Access Junior League CD 62.

Autre point lors de l'assemblée générale le club de Saint Martin Boulogne organise une démonstration 3x3. Thierry nous explique le déroulement de celle-ci.

Il est convenu d'envoyer une demande à tous les districts et clubs pour connaître le nombre de terrains extérieurs disponibles pour organiser des matchs ou tournoi 3x3 dès que possible pour développer et faire connaître celui-ci

Frédéric informe qu'Aubigny est volontaire pour organiser un tournoi

Aucune question diverse n'est posée

Fin de vidéo 21h

Suite à cette réunion, Frédéric HAZEBROUCK souhaite mettre à l'approbation du comité les questions suivantes :

1/ Désignation du challenge3x3 de Longuenesse du 27/5/6/2021 en Open Accès du CD 62 qualificatif à L'Open plus Hauts de France de Beauvais du 4/7/2021

2/ Désignation du challenge juniors U18 Fet G du 26/6/2021 en Open Accès du CD62 qualificatif à l'open Access hauts de France à Lille le 18/07/2021

Ces Opens sont obligatoires pour les comités qui peuvent désigner un club pour les organiser.

***Un avis favorable est donné à l'unanimité***

3/ Pris en charge des frais d'engagement des 3 équipes sélectionnées pour l'open de Beauvais 1 garçons et 2 filles soit 450 € frais Hôtel et nourriture samedi et dimanche 150€ /équipe.

Qui seront versées en cas d'accord après participation à l'open

***15 votants : 1 abstention 0 contre***

***Le comité précise cependant que cette décision est exceptionnelle pour cette année en raison des conditions particulières qui ne permettent pas d'envisager une autre organisation et que cela ne pourra être perpétuel.***

***La somme accordée se limitera à 150€/équipe.***

4/ Prise des frais si frais des gagnants de l'open jeunes pour participation à l'open de Lille

***Le comité attend d'avoir plus d'information pour se prononcer***

5/Prise en charge de fabrication de 6 Banderoles du CD62 2mx1m pour mettre sur barrières qui séparent les terrains une banderole par terrain pour un total 150€

***Accepté à l'unanimité***

**Frédéric HAZEBROUCK** explique que si la météo n'était pas propice à cette date et qu'il n'y avait pas de repli possible en salle, cette manifestation serait annulée.

## **Commission sportive seniors – Jean Paul BLANPAIN**

Bien que peu d'informations sont à l'ordre du jour, Jean Paul BLANPAIN évoque le sondage réalisé auprès des clubs pour lequel un retour est attendu pour le 25/04/21. Il s'agit de savoir quels sont les clubs intéressés par une éventuelle animation de fin de saison si les conditions le permettent.

A ce jour 5 clubs ont répondu favorablement, c'est peu mais il faut attendre la date limite.

**Jean Michel BARLOG** demande si la demande de terrain aménagé est bien un terrain extérieur ? La réponse est oui.

**Jacques DENEUX** précise qu'il n'y a pas non plus beaucoup de réponse pour la Ligue.

## **Commission sportive jeunes – Didier BOS**

Pour Didier BOS à ce jour guère mieux que pour les seniors. Clubs ont répondu : 1 Calaisis Audomarois, 2 Boulonnais, 1 Béthunois. Avec l'éloignement géographique il paraît compliqué d'envisager quelque chose. Cependant, Didier propose de communiquer aux clubs les équipes partantes pour éventuellement faire des matchs amicaux.

**Didier BOS** évoque également une Visio conférence avec la Fédé et M SALOMON notamment sur les places réservées. Les comités et Ligues pourraient s'inspirer des propositions faites afin d'éviter les contestations des clubs. Les dossiers sont à monter pour le 31 mai.

**Bernard HAZEBROUCQ** souligne qu'il ne sera pas aisé de reprendre une activité extérieure sans accord des municipalités, lui-même a sollicité sa mairie pour avoir accès à un parking pour s'entraîner la réponse fut négative.

**Jacques DENEUX** pense que le gouvernement va envisager l'ouverture des terrasses vers le 18 mai, il faut se baser sur cette date pour la reprise d'une pratique à l'extérieure.

## **Remplacement CTF**

**Catherine LELEU** informe les membres du comité que Frédérique DAMIENS est en arrêt maladie depuis le 12/04 et jusqu'à la date de son congé maternité soit le 29/04/21.

Jean Louis CARINCOTTE signale que 3 candidatures ont été enregistrées (dont une pour un 0.5).

**Jean Paul PIHET** précise qu'une seule est recevable, celle de Jean Bernard BLANQUART. Les autres postulants ne possédaient pas les diplômes requis. Il regrette que suite au congé maladie de Frédérique DAMIENS le passage de témoin n'ai pu avoir lieu, il fera donc le nécessaire pour que M BLANQUART soit accompagné dans sa prise de fonction. Un CDD à partir du 02/05/2021 sur 6 mois a donc été proposé dans le cadre d'une annualisation du temps de travail. Cela paraît être la méthode la plus souple et la mieux adaptée, notamment avec les événements du moment.

**Catherine LELEU** précise qu'elle va demander par mail à Frédérique DAMIENS de lui faire part de ses intentions de congés à partir de son retour fin octobre pour la période jusqu'au 31 mai 2022.

**Bernard DANDEL** demande si l'ordinateur de travail de la CTF a pu être récupéré et qu'elle est la situation des congés à ce jour. D'autre part il souhaite savoir si Maître St RAYMOND a pu avancer sur les contrats des salariées.

**Annie CARINCOTTE** précise que cela est en cours et que des contacts téléphoniques avec Maître ST RAYMOND sont envisagés.

Au regard des candidatures, **Jean Louis CARINCOTTE** souhaite l'approbation des membres élus quant au remplacement de Frédérique DAMIENS durant son congé maternité par Jean Bernard BLANQUART à compter du 02 mai prochain.

*Le comité approuve à l'unanimité.*

## **Emplois civiques**

**Jean Louis CARINCOTTE** a posé la question à la Fédé quant à la possibilité pour le comité du 62 de pouvoir bénéficier de 2 emplois civiques. La réponse étant positive, il a demandé à Patrice ROMERO de bien vouloir monter les dossiers.

**Patrice ROMERO** explique avoir monter les dossiers, il a d'abord recherché les éléments à proposer sur les deux postes : 1 pour l'accompagnement du 3X3 et le mini basket en plus, 1 pour accompagner le Vivre ensemble.

Les dossiers ont été envoyés la semaine dernière mais la Fédé a entretemps reculé la date de dépôt des dossiers. La Fédé a accusé réception, les dossiers seront donc à l'étude prochainement. Si un accord favorable est donné il faudra prévoir un travail avec les commissions concernées pour accueillir les candidats.

Les contrats sont établis pour 8 mois sur la base de 35h/semaine, 400€ sont pris en charge par l'Etat.

**Jean Louis CARINCOTTE** remercie Patrice pour le travail qu'il a fourni dans un temps très court. Si le projet se concrétise, cela pourrait être une bonne aide pour le C62.

## **CDO – Pascal ROBILLART**

CR de la réunion Visio du 12/04/2021

Présent(e)s :Arnaud Vanpoucke, Thierry Quettier, Antoni Demanghon, Vincent Codron, Laurent Choquart, Yohann Guilbert, Eddy Hourriez , Marouane Kada, Stéphane Sergent, Pascal Robillart. Excusé(e)s : Philippe Simon, Jean Claude Deseille, Mustapha Méhénni, Corinne Mulard, Christelle Barbet, Jessy Fourcroy, Johann Robillart

La réunion débute à 18h30. En préambule, l'annonce de l'arrêt de Philippe Simon du Poste de Président de la Commission d'Evaluation des Officiels. Philippe étant, par ailleurs excusé pour des problèmes de santé, je dois reprendre contact avec lui pour faire le point sur la situation des évaluations qui étaient envisagées pour la saison 2020-2021. Je le remercie très sincèrement pour le travail effectué depuis qu'il avait pris la direction de la CEA. La proposition est faite et un appel à candidature est lancé pour succéder à Philippe Simon. Les membres de la CDO peuvent me communiquer leur intention de prendre en charge la CEA.

- Exceptionnellement, nous commençons la réunion par des questions diverses, qui concerneront essentiellement la fin de saison : Reprise éventuelle, organisation des rencontres amicales ou plateaux. Un commentaire est fait sur l'aide Fédérale à destination des clubs. Soulevant la question des dispositions financières particulières, des informations sont transmises sur des dispositions locales prises par d'autres disciplines sportives, en particulier, Hand Ball et Football, des clubs offrant la gratuité de licence pour la saison prochaine. L'inquiétude persiste sur les conditions et garanties sanitaires pour une reprise effective en Septembre, même si la vaccination et le maintien des gestes barrière reste la règle.

- **FORMATION** : La difficulté de trouver un Formateur dans le District Calaisis est évoquée. De nouveaux contact seront pris avec les officiels du District pour solutionner ce manque. La possibilité géographique de recevoir les Candidats du Calaisis dans le Boulonnais et le Béthunois, par la proximité est avancée. Certains clubs « frontaliers » de ces districts pouvant être approchés. La possibilité d'établir 1 ou 2 sessions en visio avec les stagiaires 2020-2021 est écartée. L'ensemble des formateurs évoquant la difficulté de capter et maintenir l'attention de stagiaires très jeunes par le numérique. Il est validé que les situations individuelles seront reprises au niveau où elles se sont arrêtées. Une mise à niveau peut être proposée aux stagiaires 2019-2020 en début de saison. L'examen E5 (validation sur le terrain) sera possible, avant l'organisation de l'examen théorique. Les Arbitres Club, qui le souhaitent, pourraient être accueillis avec les stagiaires Départementaux, dans le respect des conditions d'accès des salles, et de bon fonctionnement des regroupements. La formation des Arbitres Départementaux intégrant, à l'avenir, les modules de formation des Arbitres Club.

- **RECYCLAGE** : La CDO souhaite organiser le recyclage des Arbitres Départementaux : - En regroupant les Arbitres D1 –D2-D3 sur deux sites géographiques : Calaisis – Boulonnais , Artois – Béthunois (Nécessité de trouver des salles susceptibles d'accueillir les participants : terrain et salles annexes). - L'alternance des sites géographiques étant la règle. - Communication, informations, test physique seront organisés séparément. - Un QCM en ligne sera mis en place quelques jours avant le recyclage

- **OFFICIELS CLUB** : Pour les Arbitres Club : l'idée de fournir aux Arbitres Club, validé(e)s après 5 rencontres, un Tee Shirt « Arbitre Club » est exposée. Cette suggestion sera proposée au Comité Directeur du CD62. Le suivi des officiels Club, à travers l'application FBI, est à l'étude. Les clubs ayant parfois des difficultés ou des lacunes pour la saisie et/ou le suivi des officiels club. Le contrôle à posteriori s'avérant nécessaire pour modifier et valider l'évolution des officiels club en formation vers le statut « Arbitre ou OTM club » comptant dans la Charte des Officiels. Pour les OTM Club : L'impossibilité actuelle de réunion physique pour dispenser une formation, en attente d'un déploiement d'Emarque V2. Souhait de voir un « FLYER » initié par la CDO à destination des clubs pour solliciter de nouveaux candidats arbitres. Réunion terminée à 20h45

Pour faire suite à cette réunion, Pascal sollicite l'accord du Comité 62 pour les maillots « arbitre club ». Il faudra lister les arbitres club validés

Didier BOS n'est pas opposé à cette idée mais pourquoi donner aux nouveaux arbitres et pas aux anciens ? Il serait intéressant de voir combien cela coûterait pour équiper l'ensemble des arbitres.

**Pascal ROBILLART** propose d'en étudier le chiffrage, en fonction des quantités, il sera peut-être possible d'obtenir des prix intéressants.

**Jacques DENEUX** propose d'en profiter pour créer une « ligne Départementale », les tenues vendues à la boutique FFBB sont très chères.

Pascal va effectivement réfléchir à cette proposition.

Concernant l'examen pour l'an prochain, il se regroupera sur 2 lieux : Calais/Bouloonnais et Béthunois/Artois.

Le recyclage se fera également sur 2 sites.

**Jean Louis CARINCOTTE** remercie Pascal

### **Point trésorerie- Annie CARINCOTTE**

Annie a envoyé aux élus le compte de résultat provisoire et demande s'il y a des questions ou remarques.

2 questions sont posées :

- 1) La location photocopieur représente combien d'appareils à ce jour ? Il n'y a plus qu'un seul copieur au siège de Lillers. Les contrats des autres étant terminés, les copieurs ont été restitués.
- 2) A quoi correspondent les frais d'honoraires ? Ces frais correspondent aux honoraires de l'expert-comptable, avocat et commissaire aux comptes.

Au regard des chiffres exposés, **Jacques DENEUX** souligne que le résultat du bilan de la gestion de cette saison peut être attendu avec optimisme. Il énumère les mesures prises pour aider les trésoreries des clubs : **pas de perception des frais d'engagement, pas de perception par la fédé, la Ligue et le Comité des extensions de licence pour une somme globale ce qui doit dépasser la somme de 150.000€.** Il rappelle qu'en plus de ce qui a déjà été fait en faveur des clubs, il a été décidé de rendre l'excédent 2020/2021, subventions exceptées, en diminuant, sur le budget de la prochaine saison, le coût de la licence sous une forme qui reste à établir.

**Les chiffres définitifs seront déterminés très prochainement.**

**Annie CARINCOTTE** signale qu'à ce jour 10 clubs sont encore en dette avec le C62, certains n'ont d'ailleurs rien payé. Si ces clubs ne s'acquittent pas, ils ne pourront bénéficier des aides annoncées par le C62.

### **Questions diverses**

**Patrice ROMERO** informe que 2 notes d'infos concernant les demandes de subvention ANS ont été diffusées aux clubs. Le délai de réponse est repoussé au 16 mai. Pour les comités et Ligues, il y a 9 critères à respecter, il serait intéressant de voir si le projet des chemises arbitres évoqué précédemment par Pascal ne pourrait pas rentrer dedans.

**Bernard DANNELE** rappelle que le prochain comité se tiendra dans un mois et qu'il faut trouver des candidats pour compléter le comité du 62

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention. La réunion se termine à 21h40.

Catherine LELEU  
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE  
Président C62